

Des mares en faveur du triton crêté

L'Avenir (Mouscron), le 19 septembre 2019



Un chantier de création de mares agricoles a été mené par le CR Dendre pour favoriser la présence du triton crêté.

Le Contrat de Rivière Dendre (CRD) a récemment mené un chantier de création et de restauration de mares agricoles sur un terrain situé au chemin des Près de Pidebecq à Ostiches, afin de favoriser la présence du triton crêté, une espèce rare de batracien. En ce début de mois, le CRD a lancé le creusement de deux mares agricoles, ainsi que la restauration de deux autres. Ce projet ne serait rien sans la collaboration des agriculteurs: en effet, les mares sont favorables aux espèces aquatiques, tout en respectant les contraintes de l'exploitation. La pose de clôtures a été effectuée pour éviter le piétinement du bétail. Au besoin, des pompes à museaux seront installées pour permettre l'abreuvement du troupeau. Les travaux de ce chantier sont financés par le programme wallon de Développement rural, la Wallonie et par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

500 mares creusées en Wallonie d'ici 2023

Ce chantier s'inscrit dans le vaste projet LIFE BNIP (Belgian Nature Integrated Programme) qui est soutenu par l'Europe. Il regroupe 48 sous-projets à l'échelle de la Belgique. Parmi ceux-ci, le projet «Amphibiens» mené par Natagora, dont l'objectif est de favoriser la présence du triton crêté et de l'alyte accoucheur, des espèces menacées de disparition en Wallonie.

Le projet a débuté par un inventaire de la présence des deux espèces dans des mares existantes. Le Contrat de Rivière Dendre est venu en soutien à Natagora dans la prise d'échantillons d'ADN environnemental. Grâce à l'analyse de l'eau dans les mares, la présence des espèces ciblées peut être détectée. Les analyses ont démontré que le triton crêté et l'alyte accoucheur sont bien présents sur le bassin de la Dendre, dans chacune des communes. Un plan de sauvegarde et de restauration à l'échelle de la Wallonie est en ce moment rédigé par Natagora. Le Contrat de Rivière y collabore sur le sous bassin de la Dendre. L'objectif est de créer un réseau écologique favorable aux espèces ciblées. Cela passe par la restauration et la création de mares agricoles, comme à Ostiches. Le but de 500 mares creusées en Wallonie est visé d'ici la fin du projet en 2023.